



Amélioration au processus de création de codes permanents

Nous vous informons que les échanges entre le ministère de l'Éducation et le Directeur de l'état civil ont permis l'optimisation du processus de gestion de codes permanents.

Cette optimisation se décline en deux phases :

1. Créer automatiquement les codes permanents pour tous les élèves nés au Québec dès l'âge de 4 ans. Ces codes seront créés conformément aux données du Directeur de l'état civil.
2. Obtenir les modifications déclarées au Directeur de l'état civil (ce qui inclut les changements de noms, les changements de sexe et les déclarations de décès) si la case d'approbation est cochée dans le formulaire correspondant du Directeur de l'état civil.

Les deux phases engendreront, d'une part, une réduction du nombre de demandes de création de codes permanents adressées par les partenaires, et d'autre part, une limitation des demandes de modifications. Le déploiement de ce projet permettra aux partenaires d'obtenir les codes permanents des élèves nés au Québec sur simple consultation de la banque « Ariane ». En effet, pour la quasi-totalité des demandes « création avec NIREC » (type 11), le dossier sera déjà présent dans la banque « Ariane ». Ainsi, vous pourrez optimiser les demandes en procédant à une recherche systématique avant d'envoyer vos lots.

La première phase du projet est attendue pour le mois de février 2021. Lors du lancement de cette phase, tous les dossiers des élèves qui ont eu 4 ans durant la période seront créés (c'est-à-dire les élèves ayant une date de naissance allant du 2016-10-01 au 2017-02-14). Nous espérons que les codes permanents pour les élèves de 4 ans et plus nés au Québec seront créés avant la grande période des inscriptions.

La deuxième phase du projet est prévue pour l'été 2021 et porte sur les modifications déclarées au Directeur de l'état civil.

Nous comptons sur votre implication habituelle afin d'instruire vos collaborateurs sur l'importance de vérifier si l'élève dispose déjà ou non d'un code permanent avant toute action de création de demandes.